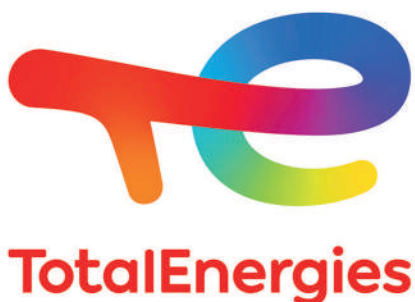


En 2024, TotalEnergies
fête ses 100 ans !



RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2023

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.



RAPPORT ANNUEL

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
21 JUIN 2024**



TotalEnergies

SOMMAIRE

Mot du
Président

1

P8

Ordre
du jour

2

P10

TotalEnergies
Marketing
Côte d'Ivoire
en bref

3

P12

Rapport De
Gestion du
Conseil
D'administration

4

P16

Gouvernance
De La Société

5

P24

Comptes
Sociaux

6

P29

Rapports Des
Commissaires
Aux Comptes

7

P36

Mandats des
Administrateurs

8

P56

Projet de texte
des résolutions

9

P59

Pouvoir

10

P62

Engagement HSEQ et DD

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire considère la sécurité, la santé, la protection de l'environnement, la qualité des produits et des services, la sûreté ainsi que l'écoute de ses parties prenantes, comme des valeurs essentielles dans la conduite de ses activités. Le Développement Durable, dans toutes ses différentes dimensions, est également au cœur des projets et opérations de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire pour contribuer au bien-être des populations.

L'engagement de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire s'inscrit dans le respect de la Charte "Sécurité, Santé, Environnement, Qualité", du référentiel One Maestro, de l'ambition climat de la compagnie et des Objectifs Développement Durable des Nations Unies.

Sécurité

La force de notre système de sécurité repose sur l'engagement, la responsabilité individuelle et collective. La sécurité est l'affaire de tous et s'applique à tout ce que nous faisons sans exception :

- **Transport** : La prévention du risque routier est primordiale. Pour y parvenir, tous les collaborateurs et transporteurs sont formés aux règles du Groupe ; un suivi rigoureux des indicateurs et des campagnes de sensibilisation aux dangers de la route sont régulièrement menés.
- **Travaux** : La maîtrise de ces opérations est adossée au respect des procédures, à la qualité de la formation et des compétences de notre personnel. Elle ne saurait être complète sans la rigueur dans le choix et l'accompagnement de nos fournisseurs qui se doivent d'avoir des pratiques cohérentes avec nos principes.
- **Exploitation** : La sécurité et l'excellence opérationnelle s'appuient sur le respect des standards du Groupe, sur la remontée des informations de tous et sur l'analyse des événements.

Santé, Hygiène alimentaire et industrielle

Toutes nos activités sont régies par le strict respect de la réglementation ainsi que les référentiels du Groupe en matière d'hygiène industrielle et de santé du personnel.

Nous apportons les informations et l'assistance nécessaires à l'usage adéquat de nos produits.

La sécurité des denrées alimentaires, transformées ou non dans nos restaurants et boutiques, passe par la mise en œuvre de la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points), associée à une sélection rigoureuse de nos fournisseurs afin de garantir à notre clientèle une qualité constante de nos produits.

Environnement

La protection de l'environnement et l'utilisation responsable des énergies sont intégrées dans notre stratégie d'entreprise :

- Une étude d'impact environnemental est menée en amont de toute activité ;
- Des dispositifs sont mis en place afin de prévenir la pollution lors du déroulement de nos activités ;
- Une attention particulière est portée au traitement des déchets ;
- Une réhabilitation des sites est faite en cas de démantèlement de nos installations.

Qualité

La satisfaction du client est au cœur de notre démarche. Elle nécessite une écoute attentive, ainsi qu'une amélioration continue de la qualité de nos produits et services. Cette recherche d'excellence est bâtie sur :

- La mise en place d'une organisation dédiée à la collecte et au traitement des besoins de nos clients ;
- Des procédures de contrôle et d'évaluation visant à garantir la conformité de nos activités selon les standards en vigueur.

Sûreté

L'organisation sûreté évalue en permanence les menaces qui pèsent sur nos activités opérationnelles afin de fournir des dispositifs adaptés à la protection des personnes et des installations, dans le strict respect des principes volontaires sur la sûreté et les droits de l'homme (VPSHR). Ces dispositifs sont périodiquement mis à jour et vérifiés lors d'exercices.

Développement Durable

Dans toutes nos activités, nous veillons à fournir des produits et services éco-responsables tels que :

- La suppression des emballages plastiques dans les boutiques de notre réseau de distribution ;
- La solarisation de notre réseau de distribution et la promotion des lampes solaires ;
- La participation au développement de filières biocarburants ou biogaz ;
- Meilleure gestion de la consommation en eau sur nos stations-service ;
- La sensibilisation des usagers de notre réseau de distribution au tri-sélectif.



Almoktar ALLAHOURY
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Almoktar ALLAHOURY', written over a white background.

Août 2022

Pionniers
depuis

100
ans

MOT DU PRESIDENT

1

L'offre Cartes de TotalEnergies



MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,



C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons en présentiel pour cette Assemblée Générale. Je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance, en mettant particulièrement

en avant nos actionnaires individuels pour leur confiance en TotalEnergies.

Cette Assemblée Générale se tient alors que la Compagnie célèbre un jalon historique : le centenaire de TotalEnergies, de 1924 à 2024. Un siècle dédié à répondre aux besoins énergétiques de nos clients, toujours animé par nos cinq valeurs fondamentales, dont l'esprit pionnier, pilier essentiel qui a permis à TotalEnergies de se réinventer dans un monde et un secteur énergétique en constante évolution. En Côte d'Ivoire, nous marquons cet anniversaire par diverses célébrations, avec comme point d'orgue le nouveau siège social de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, un bâtiment moderne et résolument fonctionnel, conçu dans le respect de notre engagement pour le bien-être des employés, l'accueil de nos clients et la réduction de notre empreinte carbone, notamment grâce à l'utilisation de l'énergie solaire, une initiative adoptée depuis 2021 dans toutes nos stations-services éligibles. Cette année est également marquée par notre fierté d'avoir été le sponsor titre de la CAN TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023, un événement couronné par la victoire des Éléphants et l'hospitalité légendaire des Ivoiriens.

L'année 2023 s'est déroulée dans un contexte économique mondial tendu, marqué par les conséquences de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et l'application des sanctions sur les produits pétroliers russes d'une part et la résurgence de la conflictualité au Moyen Orient créant de la tension sur les marchés. En Côte d'Ivoire, nous avons observé un léger ralentissement du marché de -0,8% par rapport à 2022, principalement dû aux augmentations successives des prix du carburant et à une pluviométrie exceptionnelle qui a affecté le secteur vital de la production agricole. Dans ce contexte incertain TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire a maintenu sa position de leader sur le marché, grâce à une réputation solide, une marque forte et un portefeuille diversifié qui nous a permis de résister aux chocs économiques. Notre stratégie est centrée sur une approche "value-over-volume", privilégiant la qualité sur la quantité, en capitalisant sur nos atouts tels que notre réseau et nos activités minières, et en accélérant la croissance dans des domaines clés comme les lubrifiants et le Gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Pour conclure, grâce à la bonne santé financière de votre société, les perspectives prometteuses et les résultats positifs enregistrés depuis le début de l'année 2024 nous engagent à l'optimisme. C'est pour cette raison que le Conseil d'Administration, réuni le 19 avril 2024 vous recommande l'approbation d'un dividende brut de 221,7 FCFA par action, ce qui représente une augmentation de 12% par rapport à l'exercice précédent.

Phillipe EBANGA

ORDRE
DU JOUR

2



ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour sur lequel nous vous demandons de délibérer est le suivant :

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1 Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 2 Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 établis selon le référentiel SYSCOHADA et les normes IFRS ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme ;
- 3 Approbation des comptes de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 4 Approbation des conventions réglementées ;
- 5 Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
- 6 Affectation du résultat net de l'exercice 2023;
- 7 Renouvellement du mandat d'un Administrateur;
- 8 Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs;

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 9 Ratification du transfert de siège social;
- 10 Pouvoirs pour les formalités

TotalEnergies
Marketing
Côte d'Ivoire
en bref

3

TouchPoint, un point c'est tout !

Transférer • S'abonner • Déposer • Retirer



TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire en bref

Acteur majeur du secteur pétrolier ivoirien, les activités principales de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire sont l'approvisionnement et la commercialisation d'énergies (carburant, gaz de pétrole liquéfié en conditionné et en vrac, lubrifiants, énergies renouvelables) à travers son réseau de stations-service et à destination des marchés professionnels.

Le 21 juin 2021, TOTAL Côte d'Ivoire est devenue TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire afin de refléter la transformation de la Compagnie : une compagnie multi-énergies avec pour ambition d'être un acteur majeur de la transition énergétique. Cela se traduit en Côte d'Ivoire par une offre multi-énergies pour répondre aux besoins des clients tout en réduisant leur impact carbone.

CINQ VALEURS FORTES ANCRÉES DANS NOTRE QUOTIDIEN

La Sécurité, le Respect de l'Autre, l'Esprit Pionnier, la Force de la Solidarité et le Goût de la Performance nous animent. Ces valeurs guident au quotidien les actions et les relations de la société avec ses parties prenantes. Ces cinq valeurs fortes imposent également à l'ensemble des collaborateurs de TotalEnergies une conduite exemplaire. En priorité en matière de sécurité, sûreté, santé, environnement, intégrité sous toutes ses formes (notamment la lutte contre la corruption, la fraude et les pratiques anticoncurrentielles) et droits humains.

C'est par une adhésion stricte des collaborateurs à ces valeurs et à cette ligne de conduite que la société entend construire une croissance forte et durable pour elle-même et pour l'ensemble des parties prenantes.



Sécurité

Respect
de l'autreEsprit
pionnierForce de
la solidaritéGoût de
la performance

INDICATEURS FINANCIERS ET EXTRA FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

697 Kt

de volumes vendus
au 31 décembre
2023

58%

des volumes
réalisés sur le
réseau

8,814 milliards FCFA

d'investissements
Nets

8,709 milliards FCFA

de résultat
bénéficiaire

168

Stations-services
actives

11

Centres Quartz
Auto Services
(QAS)

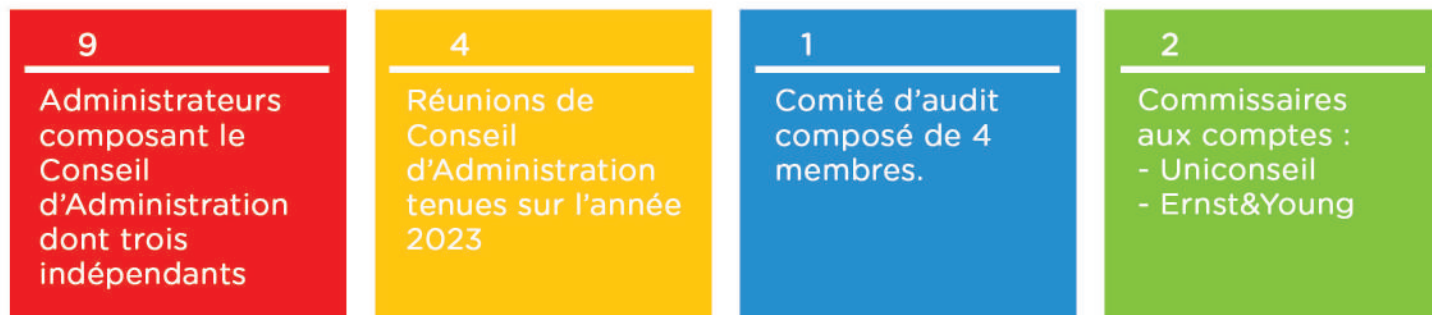
132

Stations
solarisées

13,9 milliards de FCFA

de dividendes à
distribuer

GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ



COMITÉ DE DIRECTION

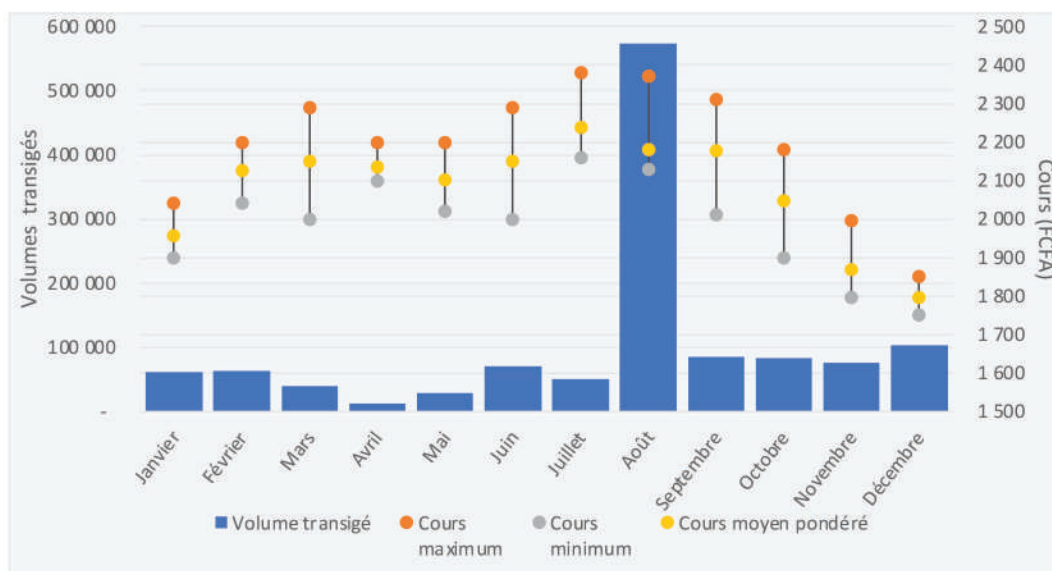
Sous la responsabilité de la Direction Générale, le Comité de Direction constitue l'instance de direction de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. Il est composé de 8 directions suivantes rattachées à la Direction Générale :

- Direction Financière en charge des finances, achats, informatique et gestion de crédit ;
- Quatre directions opérationnelles : Direction Commerciale Réseau; Direction Commerciale Entreprise; Direction Commerciale Lubrifiants et Direction Exploitation ;
- Trois directions supports : Direction du Contrôle Interne et de la Gouvernance ; Direction HSEQ et Direction des Ressources Humaines.

PERFORMANCE DE L'ACTION



ACTIVITÉS BOURSIÈRES DU TITRE DE JANVIER A DÉCEMBRE 2023



NOS ACTIONS EN MATIÈRE SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE SUR 2023

Les principales actions en matière sociale, sociétale et environnementale entreprises en 2023 sont les suivantes :

- Collecte et recyclage de bouteilles plastiques en stations-service en partenariat avec COLIBA : 5,7T de bouteilles plastiques collectées en 2023 vs 4,4T en 2022 ;
- Gestion des déchets : Collecte et recyclage de 30T de filtres usagés/ Collecte et destruction de 9T de chiffons souillés, 494 m³ d'huiles usées en 2023 ;
- Education : Octroi de bourses annuelles Mastère ETRE à l'Ecole Supérieure du Pétrole et de l'Energie (ESPE - INP-HB), AGBP-Classe préparatoire Lycée Français Blaise Pascal ;
- Formation/sensibilisation de 10 000 élèves au programme d'Education à la sécurité routière ;
- Sensibilisation des usagers de roues aux règles de sécurité routière et bonnes pratiques à travers le partage de 4 principes (Eviter les situations à risque, Se protéger et les autres aussi, Respecter les règles, Entretien sa moto) suivi d'une distribution gratuite de 2700 casques de motos homologuées par l'ONU dans 29 localités dont Abidjan.



Rapport De
Gestion du
Conseil
D'Administration

4

wash

Ma voiture brille
chez TotalEnergies



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Assemblée Générale Mixte, conformément aux statuts de la société et à la loi, pour vous présenter l'activité et les résultats de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les états financiers de cet exercice.

L'avis de convocation prescrit par la loi vous a été régulièrement communiqué et tous les documents prévus à cet effet par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition.

Après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que de ceux des Commissaires aux Comptes, vous aurez à vous prononcer sur les états financiers annuels de synthèse établis selon les normes SYSCOHADA et IFRS, ainsi que sur la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Le rapport de gestion soumis à votre examen est structuré en quatre points :

- Présentation de l'activité de l'exercice 2023 ;
- Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2023 ;
- Présentation des comptes clos au 31 décembre 2023 établis selon les normes IFRS ;
- Perspectives 2024.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2023

1. Sécurité et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Sécurité

Pour maintenir au niveau zéro la mesure de la fréquence des accidents déclarés par rapport au volume d'heures travaillées et continuer à renforcer la culture Sécurité, les actions régulières suivantes ont été effectuées sur 2023 :

- des séances de sensibilisation et des formations organisées pour partager la culture Sécurité avec les partenaires. En particulier des campagnes telles que « Safe drivers », « Campagne Sécurité Ramadan » et « Safely New Year » ont été menées pour sensibiliser les transporteurs et les chauffeurs aux risques liés au transport de produits pétroliers ;
- des échanges réguliers lors des réunions mensuelles avec les transporteurs et les contractants réalisant des travaux à risques ;
- des inspections de conformité des transporteurs et des contractants : 100% d'entre eux ont présenté un niveau satisfaisant de maîtrise des risques HSE.

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

La société est engagée dans une démarche de RSE qui s'articule autour de quatre (4) axes prioritaires : la sécurité routière, l'éducation et l'insertion des jeunes, les forêts et le climat, ainsi que le dialogue des cultures et le patrimoine.

Au cours de l'exercice 2023, la société a mis en place différentes initiatives, conformément à ses engagements, comme indiqué dans le rapport à la page 15. Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme visant à intégrer la RSE dans toutes les activités de la société et à contribuer de manière positive aux enjeux sociétaux et environnementaux.

2. Activités commerciales

Le tableau ci-dessous présente la répartition du volume de ventes de la société sur le marché intérieur en 2022 et 2023, ainsi que la part de marché de la société dans chaque segment de marché.

en kt		R 2022			R 2023		
		Marché (corrigé)	TotalEnergies Mktg CI	%	Marché	TotalEnergies Mktg CI	%
Réseau	Super	980	212	22%	978	209	21%
	Gazole	913	201	22%	910	195	21%
	Lubrifiants	12	5,5	45%	12	5,51	48%
Total Réseau		1905	419	21,98%	1899	409	21,6%
Commerce général	Essence	98	19	19%	93	1	1%
	Gazole	478	158	33%	483	169	35%
	Fiouls lourds	20	3	15%	23	7	29%
Total CG		596	180	30%	599	177	30%
Lubrifiants	Lub auto	11	5	45%	20	4,6	23%
	Lub indu	8	2	23%		1	
Total Lub		19	6,9	35%	20	6,05	30%
GPL	GPL conditionné	540	27	5%	515	30	6%
	GPL vrac	69	12	17%	61	13	22%
Total GPL		609	39	6%	576	43	7%
Aviation	JET	143	37	26%	140	11	8%
Bitumes		79	56	71%	90	51	56%
MARCHE INTERIEUR		3351	737	22%	3323	697	21%

Sources : GPP + estimations

Tableau des ventes sur le marché intérieur (en kt)

En 2023, les ventes sur le marché intérieur ont atteint 3 323 kt, soit un léger ralentissement de -0,8% par rapport à l'année précédente. La part de marché de la société en 2023 s'établit à 21% contre 22% en 2022 (marché corrigé).

Principales explications par segment de marché

- Réseau : baisse de 2,2% due à la fois au ralentissement du marché (-0,3%) et au retard dans l'ouverture de nouvelles stations-service (Biétry, Route Cité Sir, Prikro) pour compenser l'impact des expropriations dans le cadre du Plan National de Développement (PND). Au 31 décembre 2023, le réseau est constitué de 168 stations-service actives.
- Commerce Général : baisse de 1,6% suite à la non-réalisation de ventes spots sur 2023 (-10 kt par rapport à 2022), compensée en partie par la hausse des volumes des clients miniers en forte croissance sur 2023.
- Lubrifiants (réseau et hors réseau) : baisse de 6,4% consécutive à l'impact négatif des stations fermées depuis fin 2022 combiné aux retards dans la production des produits les plus vendus au niveau des usines de fabrication. Néanmoins, l'ouvertures de 6 nouveaux centres auto-partenaires « Quartz Auto Services », portant le réseau à 11 en 2023, a permis d'atténuer la baisse observée.
- Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) : les volumes vendus en hausse de 10,4% par rapport à 2022 grâce à d'importants investissements dans le conditionné, démarrés en 2022. L'activité vrac est restée stable.
- Aviation : baisse de 26 kt par rapport à 2022 en raison de la perte de quelques clients internationaux à très faibles marges et d'une stratégie commerciale plus orientée vers des marchés créateurs de valeur.
- Bitumes : ce segment se maintient en 2023 grâce aux volumes vendus pour les chantiers de construction de routes en vue de la CAN23 et à la performance logistique de la société.

3. Investissements

Les investissements nets de l'exercice écoulé s'élevaient à 8,814 milliards de FCFA contre 9,936 milliards de FCFA en 2022 et se répartissent comme suit :

(millions FCFA)	2022	2023
Réseau	6 009	4 079
Consommateurs	921	953
GPL	2 698	2 925
Aviation		12
Lubrifiants	208	286
Logistique	35	20
Siège	304	634
Investissements bruts	10 176	8 909
Désinvestissements à la valeur de cession	-240	-95
Investissements nets	9 936	8 814

Les investissements réalisés reflètent la mise en œuvre de la stratégie de développement de la société avec une attention particulière portée au réseau, au GPL et à la transformation interne de la société dont le changement de siège est l'un des jalons clés.

En 2023, les investissements sur le réseau se sont élevés à 4 milliards de FCFA, dont 2,7 milliards de FCFA ont été alloués à l'amélioration du réseau existant et 1,3 milliard de FCFA consacré aux équipements de nouvelles stations-service et à l'amélioration des boutiques.

En ce qui concerne le GPL, le niveau élevé des investissements par rapport à l'exercice 2022 est principalement dû à l'achat de bouteilles et à l'installation de divers équipements chez les clients Commerce Général.

Ces investissements sont essentiels pour maintenir la compétitivité de la société et pour renforcer notre position sur le marché.

4. Résultat

LIBELLES (millions FCFA)	2023	2022	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	578 922	573 130	1%
Subventions d'exploitation	7 332	10 525	-30%
Autres produits	3 323	968	243%
Autres achats	- 1 760	1 386	27%
Transports	- 17 651	18 506	-5%
Services extérieurs	- 21 694	20 985	3%
Impôts et taxes	- 4 185	2 906	44%
Autres charges	- 509	3 458	-85%
VALEUR AJOUTEE	29 550	31 368	-6%
Charges de personnel	- 7 939	7 600	4%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	21 611	23 768	-9%
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	66	1 604	-96%
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	- 9 590	8 862	8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 087	16 509	-27%
Revenus financiers et assimilés	583	468	25%
Frais financiers et charges assimilées	- 638	869	-27%
RESULTAT FINANCIER	54	401	-86%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	12 033	16 109	-25%
Produits des cessions d'immobilisations	95	240	-60%
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	- 4	18	-77%
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	91	222	-59%
Impôts sur le résultat	- 3 415	4 051	-16%
RESULTAT NET	8 709	12 279	-29%

Le résultat net de l'exercice 2023 de la société s'établit à **8 708 955 085 FCFA** contre **12 279 321 337 FCFA** l'exercice précédent soit une baisse de 29%.

Cette baisse du résultat net s'explique par les effets combinés suivants :

- Ralentissement du marché notamment celui du réseau de stations-service ;
- Des effets de stocks comptables négatifs induits par la baisse continue des cours du pétrole au cours du 1^{er} semestre et le 4^{ème} trimestre 2023.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SYSCOHADA

Avec un bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **8 708 955 085 FCFA** et le report à nouveau disponible de **13 423 082 314 FCFA**, le bénéfice distribuable à affecter s'élève à **22 132 037 399 FCFA**.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, en le répartissant comme suit :

- Distribution de dividende à hauteur de **13 958 955 085 FCFA** ;
- Et le solde de **8 173 082 314 FCFA** à affecter en report à nouveau.

Cette proposition de distribution de dividende correspond à un dividende brut par action de **221,7058 FCFA**, soit **199,5353 FCFA** net d'IRVM.

Le Conseil d'Administration soumet cette proposition d'affectation du résultat à l'approbation de l'Assemblée Générale.

PRÉSENTATION DES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2023 ETABLIS SELON LES NORMES IFRS

L'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière entré en vigueur le 1er janvier 2018 fait obligation aux entités dont les titres sont inscrits à la bourse de valeurs d'établir et de présenter leurs états financiers annuels selon les normes internationales d'information financière, appelées IFRS, en sus des états financiers présentés selon le SYSCOHADA.

Le rapport soumis à votre examen présente les incidences de la transition du SYSCOHADA vers les IFRS sur la situation financière et le résultat au 31 décembre 2023.

Pour les besoins de la conversion en IFRS, les comptes 2023 SYSCOHADA ont été présentés selon le format IFRS.

1. Incidences de la transition du SYSCOHADA vers les IFRS sur l'état de résultat net au 31 Décembre 2023

(en millions FCFA)	31-déc. 2 023		Reclassements / Ajustements	31-déc. 2 023	
	Syscohada			IFRS	
Chiffre d'affaires	-518 802	(a)	702	-518 100	
Droits d'accises	-59 570		0	-59 570	
Produits des ventes	-578 372		702	-577 671	
Achats consommés	509 195		0	509 195	
Charges externes	39 025	(b)	(1 452)	37 574	
Charges de personnel	7 719		0	7 719	
Impôts et taxes	4 185		0	4 185	
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 375	(c)	987	10 363	
Dotations aux provisions nettes	149		(45)	104	
Charges provisionnées nettes (hors créances commerciales)	102		0	102	
Charges provisionnées nettes sur créances commerciales	245		0	245	
Autres produits d'exploitation	-3 872		0	-3 872	
Autres charges d'exploitation	166		0	166	
Résultat opérationnel courant	-12 083		193	-11 890	
Autres produits et charges opérationnels	-95			-95	
Résultat opérationnel	-12 178		193	-11 985	
Coût de l'endettement financier brut	640	(d)	201	841	
Revenus des équivalents de trésorerie	-586			-586	
Autres produits et charges financiers	0		125	125	
Résultat financier	54		326	380	
Résultat avant impôt	-12 124		519	-11 605	
Charge d'impôt sur le résultat	3 415		(710)	2 705	
Résultat net	-8 709		(191)	-8 900	
Nombre total des actions	63		0	63	
Résultat net par action	-138		3	-141	

(a) Ce montant correspond à l'annulation du revenu lié à la location des équipements et installations aux miniers comptabilisé en SYSCOHADA. Pour rappel, le revenu total lié la location des équipements avait déjà été constaté l'année dernière au moment de la constatation de la créance de location.

(b) Cet ajustement est lié à l'annulation des loyers comptabilisés en SYSCOHADA dans la mise en œuvre de la norme IFRS 16.

(c) Cet ajustement correspond à l'amortissement du droit d'utilisation lié à la location des terrains des stations, des dépôts et bâtiments dans la mise en œuvre de la norme IFRS 16.

(d) Ce montant correspond aux charges financières liées à la dette de location des terrains des stations, des dépôts et bâtiments dans le cadre de la mise en œuvre de le norme IFRS 16.

2. Incidences de la transition du SYSCOHADA vers les IFRS sur la situation financière au 31 Décembre 2023

Actif (en millions de FCFA)	31-déc. 2 023		Reclassements / Ajustements	31-déc.
	SYSCOHADA			2 023
				IFRS
Immobilisations incorporelles	2 271		0	2 271
Droits d'usage des immobilisations louées	0	(a)	5 321	5 321
Immobilisations corporelles	55 957		(1 825)	54 132
Actifs financiers non courants	10 846	(b)	(2 413)	8 433
Impôts différés actifs	0	(c)	3 075	3 075
Total de l'actif non courant	69 073		4 158	73 231
Stocks	19 841		0	19 841
Créances clients	44 582		0	44 582
Autres débiteurs	19 682		767	20 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 726		0	25 726
Actis destinés à être cédés ou échangés	0		0	0
Total de l'actif courant	109 831		767	110 598
Total de l'actif	178 905		4 925	183 830
Passif et capitaux propres (en millions de FCFA)	31-déc. 2 023		Reclassements / Ajustements	31-déc.
	SYSCOHADA			2 023
				IFRS 16
Capital social	(3 148)		0	(3 148)
Primes d'émission et de fusion	(8 906)		0	(8 906)
Ecart de réévaluation	(1 633)		0	(1 633)
Réserves consolidées	(19 270)	(e)	(1 476)	(20 746)
Résultat de l'exercice	(8 709)		(191)	(8 900)
Total capitaux propres	(41 666)		(1 667)	(43 333)
Impôts différés passifs	0	(c)	(2 282)	(2 282)
Emprunts et dettes financières non courants	(5 085)	(f)	4 033	(1 052)
Emprunts liés aux droits d'utilisation non courants	0	(g)	(3 788)	(3 788)
Engagement envers le personnel	(1 065)		0	(1 065)
Provisions	(318)		0	(318)
Total des passifs non courants	(6 468)		(2 036)	(8 504)
Emprunts liés aux droits d'utilisation courants	0	(d)	-554	(554)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(69 799)		0	(69 799)
Autres créditeurs et dettes diverses	(24 215)		-668	(24 883)
Autres passifs financiers courants	(36 756)		0	(36 756)
Passifs destinés à être cédés ou échangés	0		0	0
Total des passifs courants	(130 770)		(1 222)	(131 992)
Total du passif et des capitaux propres	(178 905)		(4 925)	(183 830)

- (a) L'ajustement est relatif au droit d'utilisation lié à la mise en œuvre de la norme IFRS 16.
- (b) L'ajustement correspond essentiellement aux ajustements des créances de locations liés aux équipements et installations loués à certains clients miniers dans le cadre de contrat de location assortie d'une option d'achat. Ce retraitement est une exigence de la norme IFRS 16 lorsque l'entité est dans la position de bailleur.
- (c) Les impôts différés constatés sont essentiellement liés aux différences temporaires au sens de la norme « IAS 12 : Les Impôts sur le Résultat ».
- (e) Ce montant correspond principalement à l'ajustement en réserves de l'annulation des provisions réglementées après effets impôts.
- (d) Il s'agit de la dette de location liée à la mise en œuvre de la norme IFRS 16. La quote-part de cette dette a été reclassée à court terme (moins d'un an) comme prescrit par la norme IAS 1.
- (f) Les retraitements sont liés au reclassement de la quote-part des emprunts exigibles à court terme (moins d'un an) comme prescrit par la norme « IAS 1 : Présentation des états financiers ».

PERSPECTIVES 2024

L'année 2023 a été fortement marquée par les baisses successives des cours du pétrole sur le marché international, permettant ainsi à l'Etat de Côte d'Ivoire de mettre fin à la subvention du secteur qui avait atteint 700 milliards de FCFA en 2022, et donc de rétablir les taxes dans la structure des prix.

Le taux de croissance prévisionnel du PIB de 6,5% (source Coface), grâce à la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, et un taux d'inflation autour de 2,5% (en dessous de l'objectif régional qui est de 3%), laissent présager de bonnes perspectives économiques en 2024. Les récentes découvertes pétrolières et gazières dont les premières productions ont démarré fin 2023, contribueront à soutenir le dynamisme de l'économie ivoirienne en attendant la phase intensive de production.

Au niveau de l'aval pétrolier, malgré des prix à la pompe élevés (875 FCFA/l pour le super et 715 FCFA/l pour le gasoil), le marché intérieur devrait reprendre sa croissance d'environ 3% en 2024 tiré par l'activité économique et l'urbanisation rapide, principalement à Abidjan

Sur le plan réglementaire, l'année 2024 sera marquée par le dialogue continu que nous avons avec les autorités concernant les marges des marketeurs et des gérants de stations-service inchangées depuis 2016 ainsi que par la mise en œuvre du décret de juillet 2023 relatif au contenu local dans les secteurs pétrolier et gazier.

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire met en œuvre une stratégie de transformation pour stimuler sa croissance et renforcer sa compétitivité visant à accroître la valeur pour ses actionnaires tout en s'adaptant aux conditions changeantes du marché. Le changement de siège social en avril 2024 constitue un élément de la transformation interne de la société.

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, leader du marché avec une marque et une notoriété forte, ainsi qu'un portefeuille diversifié est à même de faire face aux chocs exogènes. Ainsi à l'horizon 2025, la société va croître au rythme du marché tout en privilégiant une approche « value over volume ». Il s'agira de recentrer l'activité sur les forces de la société (réseau, mines) et d'accélérer la croissance de nos « boosters » tels que les lubrifiants et le GPL tout en passant par une transformation profonde de l'organisation autour de la « centricité client ».

Gouvernance
De La Société

5

La carte de TotalEnergies

Votre pass pour faire
le plein d'avantages



GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

L'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du 30 janvier 2014, dans ses articles 547-1, 831-2 impose au Président du Conseil d'administration des sociétés commerciales faisant appel public à l'épargne, de porter à l'attention des actionnaires de la société, les informations suivantes.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2023, TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire est administrée par un Conseil d'Administration composé de neuf (9) membres :

Administrateur	Mandats et fonctions au sein de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire
Philippe EBANGA	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
Almoktar ALLAHOURY	Administrateur et Directeur Général
Emmanuel DURET	Administrateur
Damien de la Fayolle	Administrateur
TotalEnergies Marketing African Holdings Limited représentée par Elodie LUCE	Administrateur
TotalEnergies Marketing Afrique représentée par Jean-Philippe TORRES	Administrateur
SUNU ASSURANCES VIE CI représentée par Gildas N'ZOUBA	Administrateur
AASCOT BRVM représentée par Benjamin N'GORAN	Administrateur
CNPS représentée par Sylvain AMANGOUA	Administrateur

AUTRES MANDATS EXERCÉS PAR CHAQUE ADMINISTRATEUR

Administrateurs & Représentants Permanents	Autres mandats et fonctions
Philippe EBANGA	Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la Société Africaine de Raffinage (SAR), de la Société Guinéenne des Pétroles (SGP), Représentant Permanent de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire au Conseil d'Administration de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)
Almoktar ALLAHOURY	Administrateur au sein du Conseil d'Administration de SIFAL, Représentant Permanent de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire au sein du Conseil d'Administration de la GESTOCI, de la SAEPP, de la SARES, SPCI
Emmanuel DURET	Administrateur au sein du Conseil d'Administration de SIFAL, SOMCAG, de la Société Guinéenne des Pétroles (SGP) et la Société Togolaise d'Entreposage (STE)
Damien de la Fayolle	Aucun
Elodie LUCE	Aucun
Jean-Philippe TORRES	Aucun
Gildas N'ZOUBA	Administrateur aux conseils d'administration de SUNU Business Côte d'Ivoire GIE, SUNU Assurances Vie Burkina Faso, ADVANS Côte d'Ivoire et Supernet Technologies Africa (STA)
Benjamin N'GORAN	Aucun
Sylvain AMANGOUA	Représentant Permanent de la CNPS au sein du Conseil d'Administration de la BNI – CI, BNI FINANCES - CI et de la BHCI

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la société. Il prépare et présente à l'Assemblée Générale des actionnaires les propositions de décisions qui sont de son ressort.

Il est doté d'un règlement intérieur qui précise les domaines de compétence, les modalités de fonctionnement du Conseil, le rôle et les responsabilités du Président et des Administrateurs.

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent généralement au siège social sur convocation du Président adressée aux Administrateurs par courrier électronique.

Des réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu au cours de l'exercice 2023 aux dates suivantes :

- 20 avril 2023;
- 28 juillet 2023;
- 25 octobre 2023;
- 14 décembre 2023.

Les principaux sujets abordés sont les suivants (plusieurs autres sujets ayant été évoqués au cours de chaque réunion) :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022;
- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire;
- Autorisation de conventions réglementées;
- Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs;
- Renouvellement du Mandat du Président du Conseil d'Administration;
- Revue des comptes trimestriels et semestriels;
- Examen et adoption du Budget;
- Nomination du Président du Comité d'Audit;
- Autorisation de transfert du siège social;
- Examen et adoption du budget 2024.

En 2023, le nouveau représentant permanent de l'Administrateur SUNU ASSURANCES VIE CI a suivi une formation sur la compréhension de l'activité de la société.

Comité spécialisé

Le Conseil d'Administration a créé un Comité d'Audit au cours de sa réunion du 17 juin 2015 qui s'est doté d'une charte. Le Comité d'Audit a tenu au cours de l'année 2023 trois (03) réunions portant sur :

- La revue des missions d'audit réalisées sur l'exercice 2023 ;
- L'examen des états financiers 2022;
- L'examen des rapports des Commissaires aux Comptes;
- La revue des comptes trimestriels et semestriels;
- La présentation de la cartographie des risques de la société;
- La présentation du projet de budget 2024;
- La validation du plan d'audit 2024.

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément aux articles 537 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et de l'article 30 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Un actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, actionnaire ou non actionnaire.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription préalable des actions nominatives sur le registre des actions nominatives.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure locale, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉTERMINATION DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX.

Conformément aux statuts de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont fixés par le Conseil d'Administration.

RÉMUNÉRATION TOTALE ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, VERSÉS À CHAQUE ADMINISTRATEUR.

Les indemnités de fonction ont été versées aux Administrateurs dans les proportions retenues par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2023. L'enveloppe globale allouée s'élève à 20.000.000 FCFA.

Par ailleurs, aucun engagement n'a été pris par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire au bénéfice de ses mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023.

ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES EN VIGUEUR

Le contrôle interne et la gestion des risques sont assurés en permanence par la Direction Hygiène, Sécurité, Environnement et Qualité (HSEQ) créé en 2020 et par la Direction du Contrôle Interne et de la Gouvernance dont les principales missions sont les suivantes :

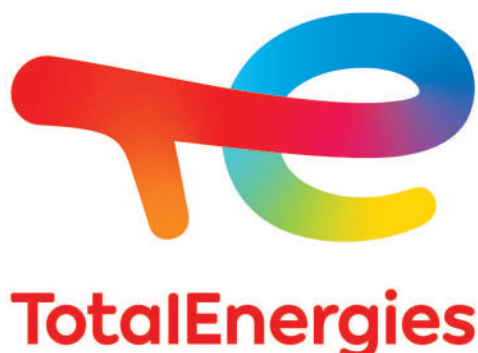
- Direction Hygiène, Sécurité, Environnement et Qualité (HSEQ) : Veiller à la correcte application des procédures sécurité édictées par la Direction Générale à l'issue des inspections et/ ou des audits sécurité, coordonner la mise en place des systèmes de management de la sécurité et leur évaluation, développer un système de gestion de la qualité permettant d'assurer l'efficacité, l'amélioration continue, le suivi et coordonner la mise en œuvre du plan d'actions qualité.
- Direction du Contrôle Interne et de la Gouvernance : Evaluer et améliorer le dispositif de contrôle interne, veiller au respect des règles et réglementations, mettre en œuvre des règles anti-corruption et anti-fraude, conformité au droit de la concurrence.

La société est dotée d'une cartographie des risques établie en 2019 qui fait l'objet d'une revue tous les trois ans. Au cours de l'exercice 2023, la cartographie de la société a fait l'objet d'une actualisation et d'une présentation au Comité d'Audit.

Ne perdez plus de temps, générez vos bordereaux en ligne

The image shows a mobile app interface for TotalEnergies WeeCard. The login screen (step 1) features the TotalEnergies logo, the text 'Se connecter à l'application', and a prompt 'Veuillez renseigner votre email et votre mot de passe'. Below are input fields for 'Adresse email' and 'Password', and 'Valider' and 'Annuler' buttons. The WeeCard logo is at the bottom. To the right, a generated recharge slip (step 2) is shown. It has a blue header with 'Bordereau de chargement' and logos for TotalEnergies and WeeCard. The slip includes a QR code and the following details: 'KONE GAMILORI SANATA | Compte SAP:172557', 'Code OR: 20220711115752.10435', 'N° client: 10435', 'Remise: 7%', 'Type OR: Chargement Direct', 'Montant à charger: 21505 XOF', 'Net à payer: 20100 XOF', 'Mode de paiement: Espèces', and 'Créé le: 11/07/2022 11:57:52'. A small vertical note on the right of the slip reads 'A présenter lors du paiement de l'ordre de rechargement'. The background is dark teal with dashed white circles and yellow numbers '1' and '2' indicating the steps.

Rendez-vous sur le site internet
de TotalEnergies et obtenez
votre bordereau de rechargement !
www.totalenergies.ci



Comptes Sociaux

6

QUARTZ
LUBRIFIANTS

Une gamme innovante,
à la pointe de la technologie



COMPTES SYSCOHADA - BILAN

BILAN SYSTEME NORMAL
PAGE 1/2

Dénomination sociale de l'entité :

TOTALENERGIES MARKETING COTE D'IVOIRE

Sigle usuel : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.

Adresse :

01

BP

336

ABIDJAN

01

N° d'identification fiscale :

7603142 C Exercice clos le :

31/12/2023 Durée (en mois) :

12

N° de télédéclarant (NTD) :

5617922050764

BILAN

Réf.	ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/N			EXERCICE au 31/12/N-1
			BRUT	AMORT/DEPREC.	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	7 557 707 000	4 796 734 149	2 760 972 851	3 262 044 435
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels et droits assimilés		1 195 936 684	1 034 244 832	161 691 852	264 535 614
AG	Fonds commercial et droit au bail		909 391 034		909 391 034	909 391 034
AH	Autres immobilisations incorporelles		5 452 379 282	3 762 489 317	1 689 889 965	2 088 117 787
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	139 482 171 219	84 115 465 092	55 366 706 127	55 412 433 740
	Terrains (1) dont Placement en net		3 602 642 284	21 760 600	3 580 881 684	3 509 972 884
AJ	Bâtiments(1) dont Placement en net		31 558 061 494	32 145 305 449	-587 243 955	2 104 804 312
AK						
AL	Aménagements, agencements et installations		8 982 981 519	144 179 107	8 838 802 412	8 385 884 559
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		94 427 582 737	50 925 920 147	43 501 662 590	41 358 403 558
AN	Matériel de transport		910 903 185	878 299 789	32 603 396	53 368 427
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3	100 000 000		100 000 000	
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	11 693 740 484	848 206 216	10 845 534 268	10 768 837 218
AR	Titres de participation		8 010 810 650	823 310 671	7 187 499 979	7 187 499 979
AS	Autres immobilisations financières		3 682 929 834	24 895 545	3 658 034 289	3 581 337 239
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		158 833 618 703	89 760 405 457	69 073 213 246	69 443 315 393
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	19 848 477 424	7 226 037	19 841 251 387	22 271 992 488
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		85 224 820 553	11 340 049 293	73 884 771 260	63 513 960 139
BH	Fournisseurs avances versées	17	1 423 848 064		1 423 848 064	1 595 399 253
BI	Clients	7	67 521 391 000	10 266 914 665	57 254 476 335	49 721 152 279
BJ	Autres créances	8	16 279 581 489	1 073 134 628	15 206 446 861	12 197 408 607
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		105 073 297 977	11 347 275 330	93 726 022 647	85 785 952 627
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10				
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	4 825 471 310		4 825 471 310	4 421 820 972
BT	TOTAL TRESORERIE ACTIF		4 825 471 310		4 825 471 310	4 421 820 972
BU	Ecart de conversion -Actif	12				
BZ	TOTAL GENERAL		268 732 387 990	101 107 680 787	167 624 707 203	159 651 088 992

COMPTES SYSCOHADA - BILAN

BILAN SYSTEME NORMAL
PAGE 2/2

Dénomination sociale de l'entité :

TOTALENERGIES MARKETING COTE D'IVOIRE

Sigle usuel : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.

Adresse :	01	BP	336	ABIDJAN	01
N° d'identification fiscale :	7603142 C	Exercice clos le :	31/12/2023	Durée (en mois) :	12
N° de télédéclarant (NTD) :	5617922050764				

BILAN

Réf.	PASSIF	Notes	EXERCICE au 31/12/N	EXERCICE au 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	3 148 080 000	3 148 080 000
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14	8 906 355 076	8 906 355 076
CE	Ecart de réévaluation	3C	1 633 314 243	1 633 314 243
CF	Réserves indisponibles	14	5 846 615 744	5 846 615 744
CG	Réserves libres	14		
CH	Report à nouveau (- ou +)	14	13 423 082 314	13 423 079 974
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		8 708 955 085	12 279 321 337
CL	Subventions d'investissement (1)	15		
CM	Provisions réglementées	15	4 033 053 500	4 033 053 500
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		45 699 455 962	49 269 819 874
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	1 051 711 508	3 586 013 615
DB	Dettes de location acquisition	16		
DC	Provisions pour risques et charges	16	1 383 007 642	1 233 826 489
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		2 434 719 150	4 819 840 104
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		48 134 175 112	54 089 659 978
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	26 937 340 564	27 399 836 350
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	69 799 369 824	57 755 424 420
DK	Dettes fiscales et sociales	18	4 482 325 893	4 007 950 016
DM	Autres dettes	19	2 415 907 115	4 173 162 874
DN	Provisions pour risques à court terme	19		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		103 634 943 396	93 336 373 660
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	15 855 588 695	12 225 055 354
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF		15 855 588 695	12 225 055 354
DV	Ecart de conversion-Passif	12		
DZ	TOTAL GENERAL		167 624 707 203	159 651 088 992

COMPTES SYSCOHADA - COMPTE DE RESULTAT

- 11 -

Dénomination sociale de l'entité : **TOTALENERGIES MARKETING COTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.

Adresse : **01 BP 336 ABIDJAN 01**
 N° d'identification fis: **7603142 C** Exercice clos le : **31/12/2023** Durée (en mois) : **12**
 N° de télédéclarant (NTD) : **5617922050764**

COMPTE DE RESULTAT

Réf.	LIBELLES		Note	EXERCICE au 31/12/N	EXERCICE au 31/12/N-1	
				NET	NET	
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	566 782 523 073	561 243 745 156
RA	Achats de marchandises		-	22	-511 873 203 402	-510 506 522 997
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	-2 354 230 532	4 492 333 228
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				52 555 089 139	55 229 555 387
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21		
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	8 329 833 787	8 908 870 784
TD	Produits accessoires	D	+	21	3 809 320 478	2 977 492 088
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				578 921 677 338	573 130 108 028
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6		
TF	Production immobilisée			21		
TG	Subventions d'exploitation			21	7 332 078 351	10 525 334 895
TH	Autres produits		+	21	3 322 967 434	967 814 433
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22		
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6		
RE	Autres achats		-	22	-1 759 940 782	-1 386 068 028
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6		
RG	Transports		-	23	-17 673 209 663	-18 505 797 510
RH	Services extérieurs		-	24	-21 672 113 192	-20 985 160 972
RI	Impôts et taxes		-	25	-4 185 145 121	-2 905 725 076
RJ	Autres charges		-	26	-508 926 367	-3 458 151 161
XC	VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB)+(somme TE à RJ)				29 549 954 064	31 368 164 840
RK	Charges de personnel		-	27	-7 938 709 054	-7 600 351 493
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)			28	21 611 245 010	23 767 813 347
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	65 742 137	1 603 802 302
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	-9 590 060 628	-8 862 216 992
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)				12 086 926 519	16 509 398 657
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	583 438 731	468 385 809
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28		
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-637 773 491	-868 985 443
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C & 28		
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)				-54 334 760	-400 599 634
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)				12 032 591 759	16 108 799 023
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	95 306 156	240 000 000
TO	Autres produits HAO		+	30		
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	-4 247 194	-18 300 000
RP	Autres charges HAO		-	30		
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)				91 058 962	221 700 000
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-	37	-3 414 695 636	-4 051 177 686
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				8 708 955 085	12 279 321 337

(1) (+/-) : Solde débiteur "-)", solde créditeur "(+)"

COMPTES SYSCOHADA - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

- 12 -

Dénomination sociale de l'entité :	TOTALENERGIES MARKETING COTE D'IVOIRE			Signe usuel :	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.	
Adresse :	01	01	BP	336	ABIDJAN	01
N° d'identification fiscale :	7603142 C	Exercice clos le :		31/12/2023	Durée (en mois) : 12	
N° de télédéclarant (NTD) :	5617922050764					

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)

Réf.	LIBELLES	Notes	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie au 1^{er} Janvier	A	7 803 234 382	2 144 777 107
	Trésorerie actif (N-1) -Trésorerie passif (N-1)			
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Global (CAFG)		18 142 214 614	20 840 271 018
FB	- Actif circulant HAO (1)		-	-
FC	- Variation des stocks		2 430 741 101	4 415 854 127
FD	- Variation des créances		10 370 811 121	3 017 171 124
FE	+ Variation du passif circulant (1)		10 298 569 736	1 409 602 885
	Variation du BF lié aux activités opérationnelle			
	(FB + FC + FD + FE) :		2 358 499 716	- 6 023 422 366
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	20 500 714 330	14 816 848 652
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		476 647	87 593 977
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		8 932 108 688	8 862 250 128
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		978 020 126	1 552 826 688
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		95 306 156	240 000 000
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		901 323 076	327 757 565
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	C	8 913 976 229	- 9 934 913 228
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux		-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues		-	-
FM	- Prélèvements sur le capital		-	-
FN	- Dividendes versés		12 279 318 197	11 143 353 595
ZD	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)	D	12 279 318 197	- 11 143 353 595
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		-	-
FP	+ Autres dettes financières		150 313 054	246 137 800
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		2 383 989 853	3 932 731 118
ZE	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	2 534 302 907	- 3 686 593 318
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)	F	14 813 621 104	- 14 829 946 913
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)	G	3 226 883 003	- 9 948 011 489
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)	H	11 030 117 385	- 7 803 234 382
	Contrôle Trésorerie actif N - Trésorerie passif N - 1			

(1) à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation de créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues)

COMPTES IFRS - ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif	31-déc	31-déc
(En millions de FCFA)	2023	2022
Immobilisations incorporelles	2 271	2 772
Droits d'usage des immobilisations louées	5 321	3 292
Immobilisations corporelles	54 132	55 902
Actifs financiers non courants	8 433	9 662
Impôts différés actifs	3 075	2 013
Total de l'actif non courant	73 231	73 642
Stocks	19 841	22 272
Créances clients	44 582	38 800
Autres débiteurs	20 448	15 083
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 726	13 584
Actifs destinés à être cédés ou échangés	0	0
Total de l'actif courant	110 598	89 739
Total de l'actif	183 830	163 381

Passif et capitaux propres	31-déc	31-déc
(en millions de FCFA)	2 023	2 022
Capital social	3 148	3 148
Primes d'émission et de fusion	8 906	8 906
Ecart de réévaluation	1 633	1 633
Réserves	20 746	22 776
Résultat de l'exercice	8 900	11 895
Total capitaux propres	43 333	48 359
Impôts différés passifs	2 282	1 919
Emprunts et dettes financières non courants	1 052	1 202
Emprunts liés aux droits d'utilisation non courants	3 788	2 651
Engagement envers le personnel	1 065	917
Provisions	318	317
Total des passifs non courants	8 504	7 006
Emprunts et dettes financières courants	0	2 384
Emprunts liés aux droits d'utilisation courants	554	554
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 799	57 755
Autres créditeurs et dettes diverses	24 883	25 935
Autres passifs financiers courants	36 756	21 387
Total des passifs courants	131 992	108 016
Total du passif et des capitaux propres	183 830	163 381

COMPTES IFRS - ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions FCFA)	31-déc 2023	31-déc 2022
Chiffre d'affaires	518 100	561 489
Droits d'accises	59 570	11 189
Produits des ventes	577 671	572 678
Achats consommés	(509 195)	(497 463)
Charges externes	(37 574)	(37 744)
Charges de personnel	(7 719)	(7 295)
Impôts et taxes	(4 185)	(2 951)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(10 363)	(9 594)
Dotations aux provisions nettes	(104)	1 527
Charges provisionnées nettes (hors créances commerciales)	(102)	(26)
Charges provisionnées nettes sur créances commerciales	(245)	(575)
Autres produits d'exploitation	3 872	968
Autres charges d'exploitation	(166)	(2 829)
Résultat opérationnel courant	11 890	16 695
Autres produits et charges opérationnels	95	240
Résultat opérationnel	11 985	16 935
Coût de l'endettement financier brut	(841)	(989)
Revenus des équivalents de trésorerie	586	348
Autres produits et charges financiers	(125)	(31)
Résultat financier	(380)	(672)
Résultat avant impôt	11 605	16 263
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0
Charge d'impôt sur le résultat	(2 705)	(4 368)
Résultat net	8 900	11 895
Résultat net par action (de base et dilué)	141	189
<i>Eléments recyclables en résultat</i>		
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>	34	20
(Pertes) / gains actuariels	45	27
Impôts différés sur les écarts actuariels	(11)	(7)
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	34	20
Résultat global	8 933	11 915

Rapports Des
Commissaires
Aux Comptes

7



Uniconseil
 Cocody angré, 7ème tranche, Rue L173
 Lot N°2849, Ilot N°237
 01 BP 5552 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
 Téléphone : +225 27 22 59 94 90
 S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
 R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
 5, avenue Marchand
 01 BP 2715 - Abidjan 01
 S.A. au capital de FCFA 12.000.000
 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.
 01 BP 336 Abidjan 01

Le 06 juin 2024

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Actionnaires de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. tels qu'ils sont joints en annexe 2 du présent rapport ;
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. au 31 décembre 2023, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes aux états financiers annuels.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux dispositions du Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Point clé de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessous, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue le point clé de l'audit qui doit être porté à votre attention et communiqué dans notre rapport

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de la société s'élève à 578.922 millions de FCFA et provient essentiellement de la vente des produits pétroliers (super, jet A1, gasoil, lubrifiant, etc.). En raison de la diversité et du volume des ventes, il est nécessaire pour la société de disposer d'un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité, de la réalité et de l'exactitude de la facturation.

Les principales informations relatives au chiffre d'affaires sont reprises dans la note 21 des notes annexes.

Le chiffre d'affaires constituant un indicateur clé de performance et l'existence d'un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus, nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires comme un point clé d'audit.

Nous avons réalisé les procédures suivantes :

- test de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du chiffre d'affaires;
- rapprochement des données provenant du module de facturation avec celles comptabilisées;
- contrôle des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés sur la bonne période;
- sur la base d'un échantillonnage, rapprochement des transactions de ventes aux pièces justificatives telles que les factures et contrats.

Responsabilité du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 avril 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

II. Autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration.

Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers annuels), du rapport du Président au Conseil d'Administration, des documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière, et du projet de résolutions.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

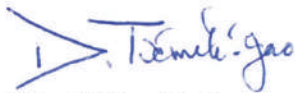
Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 19 avril 2024, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil

Ernst & Young, S.A.



Tiémélé-Yao Djué
Expert-Comptable Diplômé
Associé-Gérant



Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Uniconseil
 Cocody angré, 7ème tranche, Rue L173
 Lot N°2849, Ilot N°237
 01 BP 5552 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
 Téléphone : +225 27 22 59 94 90
 S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
 R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
 5, avenue Marchand
 01 BP 2715 - Abidjan 01
 S.A. au capital de FCFA 12.000.000
 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.
 01 BP 336 Abidjan 01

Le 06 juin 2024

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Actionnaires de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. tels qu'ils sont joints en annexe 2 du présent rapport,
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. au 31 décembre 2023 comprenant l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le tableau de flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres, ainsi que les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS adoptées par l'IASB (International Accounting Standard Board) tel qu'exigé par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux dispositions du Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessous, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue le point clé de l'audit qui doit être porté à votre attention et communiqué dans notre rapport.

Comptabilisation du produit des ventes

Au 31 décembre 2023, le produit des ventes de la société s'élève à 577 671 millions de FCFA et provient essentiellement de la vente des produits pétroliers (super, jet A1, gasoil, lubrifiant etc.). En raison de la diversité et du volume des ventes, il est nécessaire pour la société de disposer d'un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité, de la réalité et de l'exactitude de la facturation.

Les principales informations relatives au produit des ventes sont reprises dans la note 4 des notes annexes.

Le produit des ventes constituant un indicateur clé de performance et l'existence d'un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus, nous avons considéré la comptabilisation du produit des ventes comme un point clé d'audit.

Nous avons réalisé les procédures suivantes :

- test de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du produit des ventes;
- rapprochement des données provenant du module de facturation avec celles comptabilisées;
- contrôle des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés sur la bonne période;
- sur la base d'un échantillonnage, rapprochement des transactions de ventes aux pièces justificatives telles que les factures et contrats.

Responsabilité du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 avril 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux normes IFRS adoptées par l'IASB tel qu'exigé par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

II. Autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration.

Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers annuels), du rapport du Président au Conseil d'Administration, des documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et du projet de résolutions.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 19 avril 2024, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

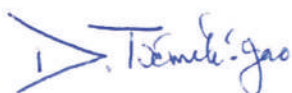
D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil

Ernst & Young, S.A.



Tiémélé-Yao Djué
Expert-Comptable Diplômé
Associé-Gérant



Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Uniconseil
 Cocody angré, 7ème tranche, Rue L173
 Lot N°2849, Ilot N°237
 01 BP 5552 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
 Téléphone : +225 27 22 59 94 90
 S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
 R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
 5, avenue Marchand
 01 BP 2715 - Abidjan 01
 S.A. au capital de FCFA 12.000.000
 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.
 01 BP 336 Abidjan 01

Le 06 juin 2024

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Actionnaires de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et conformément à l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, visées à l'article 438 de cette loi.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, actionnaires détenant au moins 10 % du capital social, directeur général ou directeur général adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs, actionnaires détenant au moins 10 % du capital social, directeur général ou directeur général adjoint serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur, directeur ou tout autre mandataire social, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

En outre, nous indiquons les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration ainsi que les remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société, concernés par l'article 432 de l'Acte Uniforme OHADA.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

1.1 Conventions préalablement autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

1.2 Conventions conclues non préalablement autorisées par le Conseil d'Administration

En application des articles 441 et 447 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration, et ce, par omission.

1.2.1 Convention cadre de services informatiques du 1er janvier 2022 entre TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire et TotalEnergies Marketing Services

Administrateur concerné	: TotalEnergies Marketing Services, représentée par Monsieur Jean-Phillipe Torres
Objet	: Contrat définissant les conditions et modalités suivant lesquelles TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire reçoit de l'assistance de TotalEnergies Marketing Services pour la mise en place de projets relatifs aux systèmes d'information, de la maintenance et du support des solutions déployées et autres services IT. Le contrat prend effet à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de cinq (5) ans. .
Modalités et rémunération	: Les conditions financières sont mises à jour annuellement. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 1.073.921.962.

1.2.2 Convention de prêt de personnel à but non lucratif relativement au poste de Directeur Administratif et Financier de la Société de Stockage de Produits Pétroliers (SPCI)

Administrateur concerné	: TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Almoktar Allahoury
Objet	: La convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités dans lesquelles, dans le cadre d'un prêt de main d'œuvre à but non lucratif, TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire met à disposition de la société SPCI un collaborateur au poste de Directeur Administratif et Financier. A titre de régularisation, la convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 avril 2024 pour une durée deux (02) ans renouvelables.

Modalités et rémunération : L'ensemble des coûts liés à la mise à disposition c'est-à-dire les salaires et assimilés, congés payés, primes annexes, charges sociales (santé et retraites) liées au contrat de travail du salarié pendant toute la durée de la mise à disposition seront les seuls éléments refacturés mensuellement au coût de revient à la société SPCI.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 54.625.828.

1.2.3 Convention de prêt de personnel à but non lucratif relativement aux postes de Directeur Administratif et Financier et de Directeur Général de la Société Africaine d'Entreposage de Produits Pétroliers (SAEPP)

Administrateur concerné : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Almoktar Allahoury

Objet : La convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités dans lesquelles, dans le cadre d'un prêt de main d'œuvre à but non lucratif, TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire met à disposition de la société SAEPP :

- un collaborateur au poste de Directeur Général,
- un collaborateur au poste de Directeur Administratif et Financier,
- un collaborateur au poste de Coordinateur HSEQ.

A titre de régularisation, les trois conventions ont été autorisée par le conseil d'administration du 19 avril 2024 pour une durée deux (02) ans renouvelables.

Modalités et rémunération : L'ensemble des coûts liés à la mise à disposition c'est-à-dire les salaires et assimilés, congés payés, primes annexes, charges sociales (santé et retraites) liées au contrat de travail du salarié pendant toute la durée de la mise à disposition seront les seuls éléments refacturés mensuellement au coût de revient à la société SAEPP

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 135.015.498.

1.2.4 Contrat d'exécution du contrat cadre d'assistance informatique conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique

Administrateur concerné : TotalEnergies Marketing Services, représentée par Monsieur Jean-Phillipe Torres

Objet : Les parties ont conclu en date du 1er janvier 2013 un contrat cadre d'assistance informatique qui a pour objet de fixer les modalités et les conditions dans lesquelles des services informatiques seront rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. Ce contrat est entré en vigueur le 1er janvier 2019.

Conformément à l'article 2 du contrat, les parties ont convenu de conclure des contrats d'exécution annuels qui identifient l'ensemble des services prévus pour chaque année d'exécution du contrat.

Ce contrat a été reconduit tacitement sur 2023.

Modalités et rémunération : En contrepartie des prestations, le prestataire reçoit une rémunération globale établie sur la base des coûts réels de l'année en fonction des services rendus.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à 65 363 186.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Contrat de recherche et développement avec la société TotalEnergies Marketing Services

Actionnaire concerné : TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Monsieur Jean-Phillipe Torres

Objet : Prestations de recherche et développement fournies par TotalEnergies Marketing Services Limited à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire renouvelées par un contrat signé le 15 décembre 2016 pour une durée de cinq (05) ans avec effet au 1er janvier 2016, renouvelable pour des durées ultérieures de 5 ans

Modalités et rémunération : Les services sont facturés sur la base soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé ou d'un montant unitaire par Service convenu entre les parties.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 474.284.049.

2.2 Conventions avec TotalEnergies Marketing Afrique

Actionnaire et Administrateur concerné : TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Monsieur Jean-Phillipe Torres

2.2.1 Contrat d'assistance générale

- Objet** : Prestations d'assistance générale fournies par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La convention, datée du 18 mai 2010, est renouvelable annuellement par tacite reconduction.
- Modalités et rémunération** : La rémunération des prestations d'assistance générale est prévue à l'article 4 dudit contrat. Le prix de marché des Services Indirects rendus par TotalEnergies Marketing Afrique dans le cadre de cette convention au profit de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire correspond à une quote-part de l'ensemble des coûts réels supportés par TotalEnergies Marketing Afrique pour la réalisation de ces services indirects augmentée d'une marge calculée sur une partie des coûts conformément à la méthode du prix de revient majoré, habituellement utilisée pour ce type de prestations.
- Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 3.165.126.901.

2.2.2 Contrat de prestation de services portant sur le développement des ventes de lubrifiants

- Objet** : Prestations de services fournies par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire à TotalEnergies Marketing Afrique signée le 1er avril 2018 portant sur le développement des ventes de lubrifiants et la conduite de projets transverses dont notamment l'étude et la saisie d'opportunités de développements commerciaux à la valeur ajoutée générant des synergies ou des complémentarités avec les autres activités.
- Modalités et rémunération** : La rémunération des prestations est prévue à l'article 4 dudit contrat. La rémunération trimestrielle correspond aux coûts supportés par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire augmentée d'une marge de 5% des coûts externes.
- Le montant comptabilisé en produits par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 47.043.369.

2.2.3 Contrat de prestation de services relative au Guichet Unique

- Objet** : Prestations d'assistance générale fournies par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire à TotalEnergies Marketing Afrique en date du 1er mai 2018. La prestation consiste à assurer la performance technique et commerciale du projet « Guichet Unique ».
- Modalités et rémunération** : La rémunération des prestations est prévue à l'article 4 dudit contrat. La rémunération trimestrielle correspond aux coûts supportés par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire augmentée d'une marge de 5% des coûts externes.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 35.445.858.

2.3 Contrat de services avec TotalEnergies Global Bucarest

Actionnaire concerné	: TotalEnergies Marketing Services
Objet	: Le contrat de services a pour objet l'accomplissement d'opérations comptables au profit de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La première période de ce contrat de services est de trois (3) mois commençant à courir le 1er octobre 2019 pour se terminer le 31 décembre 2019. Au terme de cette période, le contrat se renouvellera pour des périodes successives de deux (2) ans.
Modalités et rémunération	: La rémunération de TotalEnergies Global Services Bucarest, prévue par l'article 8 du contrat, est basée sur le « catalogue de services » y annexé. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève FCFA 422.954.678.

2.4 Contrat de services avec TotalEnergies Global Human Ressources Services

Actionnaire concerné	: TotalEnergies Marketing Services
Objet	: Prestations de services OSP (Offre de services Partagés) et de services OSS (Offre de services spécifiques) fournies par TotalEnergies Human Ressources Services à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire en date du 6 décembre 2017.

Les prestations OSP concernent principalement :

- l'établissement des bulletins de paie, Socle Social Commun ;
- l'apport d'un support administratif aux salariés ;
- la gestion des retraites ;
- le recrutement et l'administration des contrats de professionnalisation en alternance et apprentis ;
- l'assistance sociale et accompagnements individualisés sur les problématiques privées et/ou professionnelles liés à la santé/handicap, à la mobilité, à la famille, au logement, etc.

Les prestations OSS concernent principalement :

- les missions pour le compte des filiales;
- la mise en place d'un projet SHAPE ;
- la gestion des frais de déploiement ;
- le recrutement pour le compte des filiales ;
- professionnalisation en alternance et apprentis ;
- l'accueil et la gestion des expatriés en France.

Cette convention est valable pour une durée de cinq ans à compter de sa date de signature et renouvelable par tacite

- reconduction sur une durée de deux ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.
- Modalités et rémunération** : La rémunération des prestations est prévue à l'article 10.
- Les services OSP sont facturés sur la base, soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé, soit d'un montant unitaire par service convenu entre les parties. Les services OSS sont facturés sur la base d'unités d'œuvre uniquement.
- Aucune charge n'a été comptabilisée par la société au titre de l'exercice 2023.

2.5 Contrat de services avec TotalEnergies Global Procurement

Actionnaire concerné : TotalEnergies Marketing Services

Objet : Prestations de services OSP (Offre de Services Partagés) et de services OSS (Offre de Services Spécifiques) fournies par TotalEnergies Global Procurement à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La convention a été conclue le 6 décembre 2017, valable pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2017 renouvelable par tacite reconduction sur une durée de deux ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Les prestations OSP concernent principalement :

- l'assistance aux filiales dans le but de faire progresser le professionnalisme, l'efficacité et la performance de la fonction Achat ;
- la mise à disposition des filiales d'un support à la fonction Achat dans les 4 domaines (animation formation compétence / données de bases et stock management / outils et process Achat / qualification Fournisseurs et Achats Durables).

Les prestations OSS couvrent les mêmes domaines d'expertise que les services partagés (OSP).

Modalités et rémunération : La rémunération des prestations est prévue à l'article 10.

Les services OSP sont facturés sur la base soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé ou d'un montant unitaire par Service convenu entre les parties.

Les services OSS sont facturés sur la base d'unités d'œuvre.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 160.467.807.

2.6 Contrat de services avec TotalEnergies Learning Solution

Actionnaire concerné	:	TotalEnergies Marketing Services
Objet	:	<p>Prestations de services OSP (Offre de services Partagées) et de services OSS (Offre de services spécifiques) fournies par Total Learning Solution à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La convention a été conclue le 6 décembre 2017, valable pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2017 renouvelable par tacite reconduction sur une durée de deux ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.</p> <p>Les prestations OSP concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition d'un Learning Management System (LMS), donnant accès à la plateforme de formation à distance « Click & Learn » ; - la gestion et l'optimisation du catalogue de formation du groupe. <p>Les prestations OSS concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion administrative de la formation ; - la réalisation d'ingénierie pédagogique (conception pédagogique de nouveaux modules de formations) ; - le pilotage et le déploiement de campagnes de formations spécifiques.
Modalités et rémunération	:	<p>La rémunération des prestations est prévue à l'article 10 dudit contrat.</p> <p>Les services OSP sont facturés sur la base soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé soit d'un montant unitaire par Service convenu entre les parties.</p> <p>Les services spécifiques sont facturés sur la base d'unités d'œuvre.</p> <p>Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 106.478.060.</p>

2.7 Avenant n°1 à la convention de compte courant d'Associés conclue avec la joint-venture SAEPP signé le 18 novembre 2020 et autorisé au Conseil d'Administration du 13 octobre 2020

Actionnaire et Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Almoktar Allahoury
Objet	:	Avenant à la convention de compte courant d'associés signé le 18 novembre 2020 relatif à la modification des conditions de la restructuration et de rémunérations du compte courant d'Associés de la SAEPP.

- Modalités et rémunération** : Les nouvelles conditions de rémunérations sont les suivantes :
- paiement en février 2021 au plus tard par la SAEPP au profit de ses actionnaires des intérêts calculés pendant la période de différé ;
 - mise à charge des actionnaires de la SAEPP d'une obligation de paiement de tous frais et impôts qui ne seraient pas légalement ou obligatoirement à charge de SAEPP et ;
 - nouvelle période de remboursement des avances consenties à la SAEPP : 2021-2027.

Le montant comptabilisé en produits au titre des intérêts de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 19.200.000.

2.8 Convention avec la société Africaine de Restauration (SARES)

- Actionnaire et Administrateur concerné** : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Almoktar Allahoury

2.8.1 Convention d'avance en compte courant d'Associé

- Objet** : Convention d'avance en compte courant signée le 28 février 2019 ayant pour objet de consentir à la société SARES, une avance en compte courant d'associé pour un montant de FCFA 87 millions.
- Modalités et rémunération** : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire perçoit une rémunération de 5% par an. Le remboursement de l'avance interviendra quand les capitaux propres de la SARES atteindront un montant égal à la moitié de son capital social et dans un délai maximum de cinq (05) ans.
- Aucune rémunération n'a été comptabilisée par la société au titre de l'exercice 2023.

2.8.2 Convention de compte courant d'Associé

- Objet** : Convention d'avance en compte courant signée le 23 août 2019 ayant pour objet de consentir à cette société une avance en compte courant d'associé pour un montant de FCFA 63 millions.
- Modalités et rémunération** : L'avance en compte courant sera productive d'intérêt annuel à hauteur de 5%. Le remboursement de l'avance interviendra quand les capitaux propres de la SARES atteindront un montant égal à la moitié de son capital social et dans un délai maximum de cinq (05) ans.
- Aucune rémunération n'a été comptabilisée par la société au titre de l'exercice 2023.

2.9 Contrat avec la Société de Stockage de Produits Pétroliers (SPCI)

Actionnaire et Administrateur concerné : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Almoktar Allahoury

2.9.1 Contrat de bail entre TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire et la Société de Stockage de Produits Pétroliers (SPCI) autorisé au conseil d'administration du 20 avril 2021

Objet : Bail conclu entre TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire et SPCI portant sur le lot n°2-ZI-123-48 VI sis en zone portuaire de Vridi et dont TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire est permissionnaire, moyennant paiement par SPCI de la redevance annuelle exigée par le Port Autonome d'Abidjan, soit FCFA 86 millions. Le bail est à conclure pour une durée de 5 ans à compter de sa signature.

Modalités et rémunération : SPCI a réglé en totalité le montant du loyer au titre de l'exercice 2023, qui avait été facturé d'avance en 2022 pour un montant de FCFA 86 millions.

2.9.2 Contrat d'assistance avec la joint-venture CI-GNL (Signé le 10 octobre 2019 et autorisé au Conseil d'Administration du 23 octobre 2019)

Actionnaire et Administrateur concerné : TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Almoktar Allahoury

Objet : Contrat d'une durée de deux (02) ans, signé le 10 octobre 2019, ayant pour objet la fourniture d'une assistance par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, à CI-GNL de façon courante et/ou ponctuelle. Dans le cadre de ce contrat TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, fournira diverses prestations comptables et administratives au profit de CI-GNL.

Modalités et rémunération : Au titre de ces prestations de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, recevra une rémunération forfaitaire mensuelle de FCFA 3 millions.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre de l'exercice 2023 s'élève à FCFA 34.000.000.

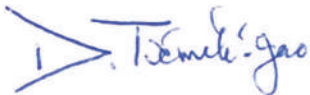
3. Rémunérations exceptionnelles ou remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration et visés à l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Nous vous informons que nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération versée ni de remboursements de frais alloués aux Administrateurs de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. et susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil

Ernst & Young, S.A.



Tiémélé-Yao Djué
Expert-Comptable Diplômé
Associé-Gérant



Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Mandats des Administrateurs

8

QUARTZ
LUBRIFIANTS

Une gamme innovante,
à la pointe de la technologie



RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEUR

Le mandat de l'Administrateur de SUNU ASSURANCE VIE arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler ledit mandat pour une durée de trois (3) ans, conformément à l'article 16.2 des Statuts, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette proposition fera l'objet d'un vote lors de la lecture des textes de résolution.



Espace Clients

Retrait Cartes & Factures | Dépôt chèques | Réclamations
Configuration cartes | Assistance clients



Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 16h00
Réclamations : 08h00 – 12h00



Contacts:

Call center : 27 21 22 23 24
Service clients : ci-service.clients@totalenergies.com
Localisation : Station-service TotalEnergies Rue des jardins



Projet de texte
des résolutions

9

wash



TEXTE DES RÉSOLUTIONS

Les résolutions suivantes sont soumises aux votes des actionnaires :

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 1 : Approbation des comptes SYSCOHADA de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, lecture faite du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société durant l'exercice 2023 et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve :

1. les comptes annuels de la Société établis selon le référentiel SYSCOHADA pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, lesquels se soldent par un résultat net consistant en un bénéfice **8.708.955.085 Francs CFA**; et
2. les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Résolution 2 : Approbation des comptes IFRS de l'exercice social clos au 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, lecture faite du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société durant l'exercice 2023 et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve :

1. les comptes annuels de la Société établis selon les normes IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesquels se soldent par un résultat net consistant en un bénéfice de **8,9 milliards de Francs CFA**; et
2. les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Résolution 3 : Approbation des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE et approuve l'ensemble des conventions conclues au cours de l'exercice 2023 et visées dans ledit rapport.

Résolution 4 : Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de la Société au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale donne quitus plein, entier et définitif au Conseil d'Administration pour sa gestion de la Société au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Résolution 5 : Décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale donne décharge pleine, entière et définitive aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Résolution 6 : Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des états financiers annuels établis selon le référentiel SYSCOHADA, constate l'existence d'un résultat bénéficiaire d'un montant net de **8.708.955.085 FCFA**. Compte tenu du report à nouveau disponible de **13.423.082.314 FCFA** le bénéfice distribuable à affecter s'élève par conséquent à **22.132.037.399 FCFA**.

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration réunie le 19 avril 2024 décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comme suit :

13.958.955.085 FCFA au titre des dividendes

8.173.082.314 FCFA en report à nouveau

Le dividende qui reviendrait à chacune des 62.961.600 actions est ainsi de **221,7058 FCFA** brut, soit **199,5353 FCFA** net après prélèvement de l'IRVM.

L'Assemblée Générale décide que les dividendes seront payés au plus tard le 30 septembre 2024.

Résolution 7 : Renouvellement du mandat de l'Administrateur SUNU ASSURANCES VIE CI

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de SUNU ASSURANCES VIE CI arrive à ce jour à expiration décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois (03) ans, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Résolution 8 : Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une indemnité de fonction d'un montant global brut de vingt et un millions huit cent milles (21.800.000) de FCFA et laisse le soin au Conseil d'Administration d'en assurer la libre répartition.

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution 9 : Ratification du transfert de siège social

L'Assemblée Générale ratifie la décision prise par le Conseil d'Administration lors de la séance du 25 octobre 2023, de transférer le siège social de l'immeuble Rive gauche, 100 rue des brasseurs – Zone 3 Abidjan à l'immeuble Behira, Angle rue des ferronniers- Zone 3 Abidjan. En conséquence, elle approuve les modifications statutaires adoptées par le Conseil d'Administration.

Résolution 10 : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de la copie du Procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales et ses suites.

POUVOIR

10



TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire
 Société anonyme au capital de 3 148 080 000 FCFA
 Immeuble Rive Gauche Zone 3, 100 Rue des Brasseurs
 01 BP 336 ABIDJAN 01
 CI-ABJ-011976-B-1417247

POUVOIR

Je soussigné(e) ⁽¹⁾,

NOM :

PRENOMS :

ADRESSE COMPLETE :

.....

.....

Propriétaire de actions de la société **TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire**, agissant en qualité d'actionnaire de ladite société, donne par la présente pouvoir à ⁽²⁾ :

M / Mme :

Ou à défaut à

M / Mme :

A l'effet de :

- Assister à l'Assemblée Générale Mixte convoquée pour le **21 juin 2024**, ainsi qu'à toutes autres assemblées qui seraient successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, en cas de remise pour défaut de quorum ou pour toute autre cause,
- Signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, accepter toutes fonctions qui pourraient m'être conférées et généralement faire le nécessaire.

Fait à, le
/...../.....

Signature précédée de la mention « Bon pour
 pouvoir »

Afin de permettre à l'Assemblée de délibérer valablement, vous voudrez bien en cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée, retourner le présent pouvoir à la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) où sont détenues vos actions.

⁽¹⁾ Si le titulaire des actions est une personne morale, prière d'indiquer la forme juridique, le capital social, le siège social et le numéro d'immatriculation de celle-ci au registre de commerce et du crédit mobilier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

INFORMATIONS PERSONNELLES

INFORMATIONS PERSONNELLES

Ensemble Vibrons Football



TotalEnergies

Service de Communication - TotalEnergies Marketing CI S.A.

Siège social : Immeuble Rive Gauche 100, rue des brasseurs - zone 3

Société Anonyme au capital de 3 148 080 000 Fcfa / R.C N°CI-ABJ-011976-B-1417247

01 BP 336 Abidjan 01 - Tél.: (225) 27 21 22 23 24 / 27 21 22 23 23 - www.totalenergies.ci